



STAGE DE DANSE IRLANDAISE

samedi 2 mars 2013

organisé par **GAN AINM & l'ABR**



Lieu :

Ecole Élémentaire de Villèle

Horaires :

**Accueil 9h, début du stage 9h30
Prévoir son pique-nique**

Tarif :

5 € pour la journée, gratuit pour les chômeurs

REGLEMENT : Conseils et informations importantes

- ⇒ Les inscriptions sont enregistrées dans la limite des places disponibles.
- ⇒ Les formalités d'inscription doivent être transmises au plus tard le **25 Février 2013**.
- ⇒ La responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel subi par quelque personne que ce soit pendant, avant ou après le stage.
- ⇒ Le participant doit souscrire ou avoir souscrit une assurance personnelle pour la durée du stage.
- ⇒ En cas d'annulation pour cause de force majeure (cyclone, dépression, etc...), les frais d'inscription engagés pourront être remboursés intégralement sur demande écrite.
- ⇒ Une autorisation écrite des parents est obligatoire pour les mineurs ainsi que la présence au stage d'au moins un responsable légal.
- ⇒ L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.
- ⇒ Certaines modifications de lieux ou de dates, indépendantes de notre volonté, peuvent intervenir, sans que nous puissions en être tenus pour responsable.
- ⇒ Des photos ou vidéo de l'activité peuvent être mises en ligne sur le site internet de GAN AINM ou ABR

BULLETIN D'INSCRIPTION - STAGE DE DANSE IRLANDAISE - 2 mars 2013

à retourner dûment complété et signé avant le 25 février 2013 à
Claude GLOCHEUX - 7 impasse des Emeraudes - 97460 St PAUL

Mme Mlle M. _____ Prénom : _____
Adresse personnelle _____
Code postal : _____ Ville : _____
Nombre de participant : _____
Tel. : _____ Email : _____

Je certifie avoir pris connaissance des termes du règlement, et que mon inscription à l'activité entraîne l'adhésion pleine et entière à celui-ci.

Fait à _____ le _____

Signature obligatoire
(des parents pour un mineur)